



CDEN du 13 mars 2017

Compte rendu UNSA-Education

Présents

Mme Le Préfet – Mme L'Inspectrice d'Académie – M. le Président du Conseil Départemental

Elus :

Dominique Beaudrey (CD) – M.Hélène Chastre (CD) – Josiane Costes (CD) – Bruno Faure (CD) – Aline Hugonnet (CD) - Christian Montin (Marcolès) – Patricia Rochès (Coren) – Gérard Salat (Villedieu) - J.Louis Verdier (Landeyrat)

Personnels de l'Etat :

Cécile Duverger – Bruno Taillandier – Patrick Sanudo (UNSA-Education)

Julien Barbet – Stéphanie Lavergne - Denis Loubière - Lionel Maury – Nicole Milhaud (FSU)

Véronique Grimal (CGT)

Usagers :

Paul Antony (UDAF) – Jo Chazette (JPA) – Nathalie Sallard (FCPE)

DDEN :

J.Paul Peuch

Préparation de la rentrée 2017 dans le 1^{er} degré

| Effectifs | 07/08 | 08/09 | 09/10 | 10/11 | 11/12 | 12/13 | 13/14 | 14/15 | 15/16 | 16/17 | 17/18 (prév) |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------------|
| Public | 10500 | 10466 | 10450 | 10436 | 10393 | 10384 | 10165 | 9977 | 9809 | 9645 | 9479 |
| Privé | 1871 | 1795 | 1794 | 1688 | 1570 | 1451 | 1402 | 1375 | 1395 | 1399 | |
| Total | 12371 | 12261 | 12244 | 12124 | 11963 | 11835 | 11567 | 11352 | 11204 | 11044 | |
| Postes 1 ^{er} public | 768.5 | 772 | 763 | 764 | 749 | 741 | 733 | 733 | 733 | 733 | 733 |

Intervention UNSA-Education :

Malgré une baisse démographique qui se poursuit dramatiquement le Cantal conservera l'intégralité de ses moyens à la rentrée 2017. Toutes les prédictions alarmistes sont ainsi démenties et **l'avenant à la convention n'est donc pas un marché de dupes**. L'UNSA-Education, seule organisation à s'être engagée dans la signature de cet avenant, ne regrette pas ses choix.

Le maintien de nos moyens ne signifie pas pour autant le statu quo. Nous le rappelons, et insistons, car toutes les parties ne partagent pas ce point de vue. **Les créations nécessaires sous-entendent forcément des redéploiements.**

A ce jour, au-delà de l'avenant, nous disposons de plusieurs outils : Charte de la qualité d'accueil, Guide d'accueil des jeunes enfants, carte des bassins scolaires,... Ces outils ont fait l'objet d'une longue concertation et ne semblent pas contestés. Nous considérons qu'ils constituent donc une référence pertinente, à utiliser sans modération.

La réflexion territoriale que nous appelions de nos vœux s'est engagée. Nous pensons qu'une information sur cette question est nécessaire : elle pourrait prendre la forme d'une communication lors d'un prochain CDEN.

Nous disposons d'un document de travail qui présente le détail des mesures de carte scolaire. Toutes ces mesures ont été justifiées et négociées. Mme L'IA a même jugé bon d'initier une audience pour nous faire part des évolutions envisagées avant ce CDEN. **La démarche est inédite et nous marquons notre satisfaction.**

Hormis la création d'un poste d'IEN pris sur la dotation 1^{er} degré nous ne relevons pas de situations fondamentalement contestables :

- Les réponses apportées à **Chalinargues et à Cheylade** (1/2 postes tous les matins) permettent de ne pas remettre en cause les conditions pédagogiques et de travail des enseignants ;
- La création de ½ **postes tous les matins** dans les classes uniques étudiées permet de répondre à la problématique de l'accueil des tous petits : c'est ce que nous sollicitons depuis longtemps.

Nous relevons deux problématiques particulières :

- **Sur Aurillac** : Au début des travaux l'annonce a été faite qu'il fallait attendre que la sectorisation fasse ses effets avant de réinterroger les écoles. En audience nous apprenons que les effets de cette sectorisation ont été trop rapide ... et qu'une fermeture est envisagée à Belbex. Puisqu'il est donc possible de s'attarder sur Aurillac nous demandons que la situation de l'école du Palais (5cl – 18 élèves – moyenne de 23.6 la plus élevée du département) soit évoquée dans le cadre des mesures de rentrée.
- **Sur les RASED** : La réorganisation annoncée n'a pas eu lieu. Sans véritable évaluation des besoins du RASED de Belbex un transfert de maître E est proposé entre Canteloube et Tivoli. Nous réitérons notre demande d'une réflexion globale et nous y incluons une problématique plus générale, celle des frais de déplacement.

Nous sollicitons des créations à titre définitif à **Roannes St Mary** et à **Talizat**.

Sur la proposition de création d'un poste d'IEN nous faisons un point de situation. La proposition serait académique, sur commande du ministère. Sauf que le ministère a omis d'abonder les dotations pour répondre à cette volonté... et que Mme le Recteur n'a pas jugé bon d'en informer le Comité Technique Académique.

Si les nouvelles missions confiées aux inspecteurs (Réformes, parcours professionnels, ...) sont de nature à justifier cette création, elle amputerait de 1.5 poste notre dotation départementale et remettrait en cause l'engagement rectoral du maintien des moyens.

Nous considérons que les conditions de cette création ne sont pas remplies et nous nous y opposons. Nous demandons à Mme l'IA de déconnecter cette mesure du vote global.

A noter particulièrement :

- La proposition de création d'un poste d'IEN est retirée par l'IA et n'est pas soumise au vote ;
- Les organisations syndicales seront rapidement associés à un travail de fond sur les RASED ;
- Le débat dans les territoires, le rééquilibrage des effectifs entre les structures, la scolarisation des enfants de 3 ans, l'accueil des moins de 3 ans, ... seront au centre des préoccupations de l'IA dans le cadre de la préparation de la carte scolaire 2018 ;
- Une extraction d'effectifs sera sollicitée en mai 2017 afin de disposer d'un éclairage supplémentaire sur les évolutions d'élèves en cours d'année (plus de 200 élèves sont recensés en janvier par rapport à septembre) ;

Vote sur les mesures :

- Pour : 15 (Élus – FCPE – JPA – UDAF – UNSA-Education)
- Abstention : 1 (CGT)
- Contre : 5 (FSU)

